

VILLE DE BRIOUDE

Débat d'orientations budgétaires 2025



VILLE DE BRIOUDE – DOB 2025

- 1) **Rappel des objectifs du DOB**
- 2) **Règles d'équilibre budgétaires**
- 3) **Aperçu de l'environnement macro-économique**
- 4) **Transition et développement durable - COP 29**
- 5) **L'emploi dans le Brivadois en 2024**
- 6) **Principales dispositions du projet de loi de finances pour 2025 relatives aux collectivités territoriales suite à la Commission Mixte Paritaire conclusive et mise en œuvre de l'article 49.3 de la Constitution**
- 7) **Analyse des équilibres financiers fondamentaux 2023**
- 8) **Éléments de fiscalité directe locale 2023**
- 9) **Capacité d'autofinancement**
- 10) **Composition de la dette du budget principal**
- 11) **Dette du budget principal**
- 12) **Evolution des bases, taux et produits**
- 13) **Evolution des dotations de l'état**
- 14) **Ressources humaines – Pyramide des âges – évolution de la masse salariale**
- 15) **Grandes orientations budgétaires pour 2025**
- 16) **Plan Pluriannuel d'investissement 2025 - 2026 - 2027**

Sources:

- la Gazette des communes
- Caisse d'Epargne: le Débat d'Orientation Budgétaire
- <http://www.collectivites-locales.gouv.fr>
- Communiqué de presse final de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques – CCNUCC

RAPPEL DES OBJECTIFS DU DOB

Le débat d'orientation budgétaire se tient dans les dix semaines précédant le vote du budget.

Le but est de susciter une discussion sur la stratégie financière et budgétaire de la commune dans le cadre de la préparation du BP 2025.

Le rapport d'orientation budgétaire (ROB) tient compte d'éléments exogènes qui conditionnent en grande partie la capacité financière de la collectivité :

- ✓ Le contexte économique et social
- ✓ L'impact de la Loi de finances sur le budget des collectivités locales
- ✓ Les décisions nationales relatives à la rémunération et à la protection sociale des agents.

REGLES DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

L'article L.1612-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que : « Le budget de la collectivité territoriale est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice ».

Pour qu'il y ait équilibre réel, chaque section doit être votée en équilibre comptable, c'est-à-dire avec un solde positif ou nul.

La section de fonctionnement doit avoir un solde positif ou nul. L'excédent constituera une recette d'investissement.

La section d'investissement doit être votée à l'équilibre. De plus le montant de remboursement du capital de la dette ne pourra pas être supérieur aux recettes d'investissement de la collectivité hors emprunt. Cela veut dire que la collectivité ne peut pas emprunter pour rembourser du capital de dette existant.

REGLES DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Les budgets sont tenus par un principe de sincérité, il n'est théoriquement pas possible de majorer ou minorer artificiellement une recette ou une dépense afin d'équilibrer le budget.

Le Préfet contrôlera en priorité les éléments suivants :

- ✓ L'équilibre comptable entre les deux sections,
- ✓ Le financement obligatoire de l'emprunt par des ressources définitives de la section d'investissement.

Aperçu de l'environnement macro-économique

APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE

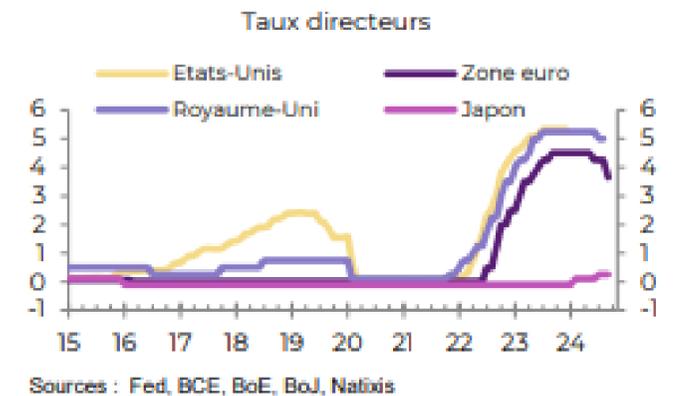
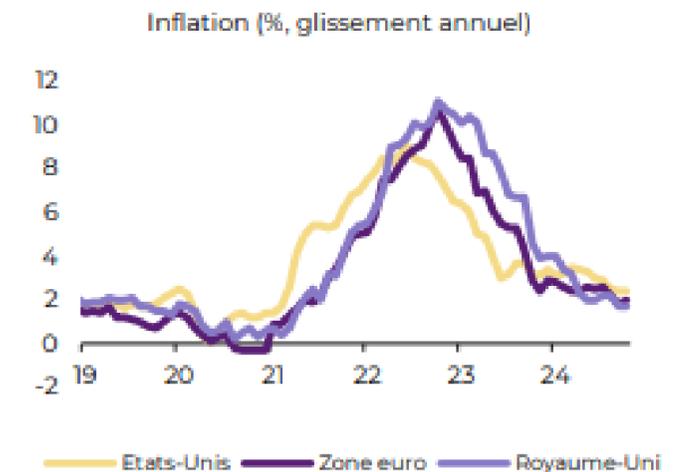
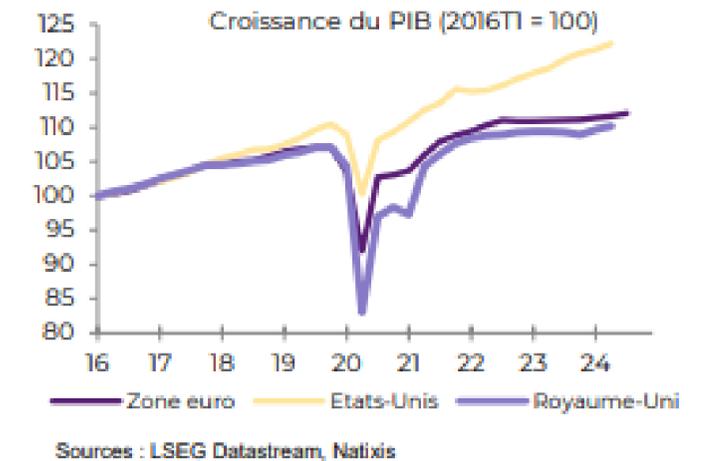
Monde : les banques centrales desserrent l'étou, le risque géopolitique monte d'un cran

La croissance mondiale est attendue sans véritable élan en 2024 et en 2025, autour de 3 %, avec des dynamiques régionales très différentes. Les États-Unis continuent de surperformer et de surprendre à la hausse avec une croissance attendue proche de 3 %, tandis que la zone Euro peine à se redresser avec une croissance qui serait inférieure à 1 % en 2024, avec une économie allemande toujours à l'arrêt. La Chine ralentit également avec une croissance qui serait inférieure à 5 %, ce qui a conduit le gouvernement chinois à annoncer une série de nouvelles mesures de soutien à l'économie.

La plupart des banques centrales des pays avancés (BCE, Fed, BoE, BNS, BoK, Riksbank, etc.) ont commencé à desserrer l'étou du crédit sur fond de nette décélération de l'inflation en 2024 et ce mouvement se poursuivrait :

- La Banque Centrale Européenne a abaissé ses taux directeurs de 75 pbs à 3,25 % pour le taux de dépôt et ce mouvement se poursuivrait avec une nouvelle baisse de 25 pbs attendue en décembre et un taux terminal prévu à 2,0 % en juin 2025.
- La Fed a entamé son cycle d'assouplissement en fanfare en abaissant son objectif de taux de 50 pb en septembre et ce mouvement baissier se poursuivrait.
- La Banque d'Angleterre a également entamé son cycle de baisses de taux et celui-ci continuerait.
- A rebours, la Banque du Japon a mis fin aux taux négatifs et pourrait procéder à une nouvelle hausse de taux d'ici la fin de l'année.

Le risque géopolitique se renforce par ailleurs dans de nombreux pays. L'intensification de la guerre en Ukraine et du conflit au Moyen-Orient avec un renforcement des tensions Iran-Israël en sont l'illustration. Sur le plan politique, l'élection de D. Trump fait peser le risque de la mise en place de tarifs douaniers et d'une politique plus imprévisible. En Europe, la France a un gouvernement qui ne dispose que d'une fragile majorité et la coalition gouvernementale en Allemagne présente de sérieux signes de fragilités.



APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE

Zone euro : l'activité a fait mieux que prévu au 3ème trimestre, mais cela va-t-il durer ?

Scénario de croissance : nous anticipons une croissance du PIB de 0,8 % en 2024 et de 1,3 % en 2025 en zone Euro.

L'activité a progressé de +0,4 % T/T au T3 en zone Euro, après +0,2 % au T2, une hausse supérieure aux attentes du consensus des économistes. La dynamique de la croissance est toutefois très hétérogène : L'Espagne continue de surperformer avec +0,8 % T/T de croissance et l'activité a accéléré en France à +0,4 % T/T, soutenue par un effet temporaire lié aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. L'économie allemande a échappé à la récession technique, avec une croissance de +0,2 % T/T, tandis que l'Italie a calé, avec une croissance nulle au T3. Pour le 4ème trimestre 2024, nous anticipons une croissance du PIB de +0,3 % en zone Euro, avec de nouveau une forte hétérogénéité entre pays.

Inflation : nous tablons sur une inflation de 1,8 % en 2025 après 2,3 % et une inflation sous-jacente de 2,2 % après 2,9 %.

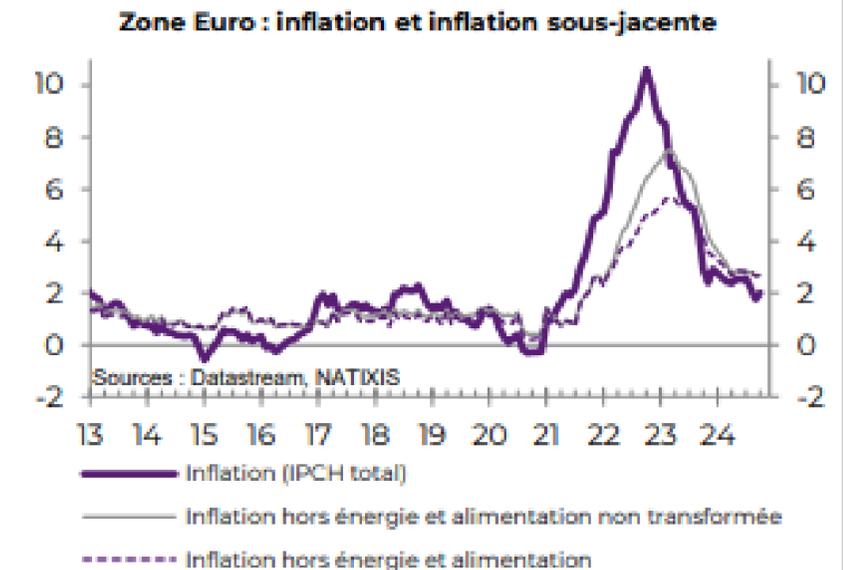
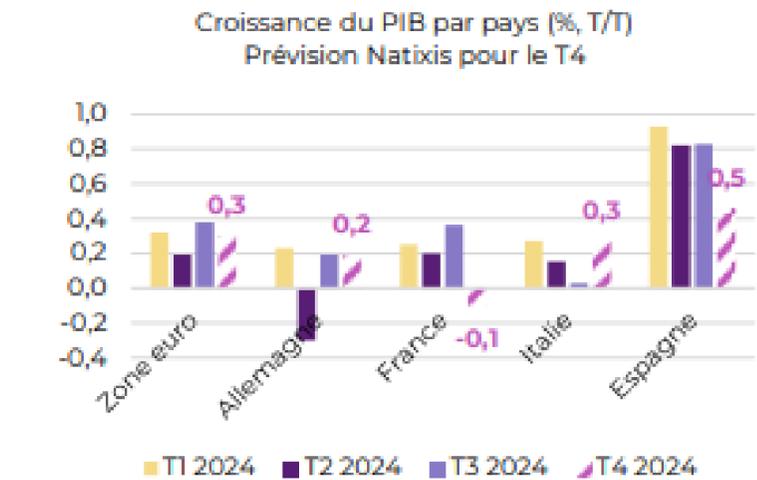
L'inflation a rebondi en octobre en zone Euro, passant de 1,7 % en septembre à 2,0 %. L'inflation sous-jacente est restée stable à 2,7 %, montrant de nouveaux signes de persistance, en particulier dans les services (3,9 %, quasi inchangée depuis le début de l'année), tandis que les prix des biens hors énergie ont légèrement accéléré, passant de 0,4 % à 0,5 % en glissement annuel. L'inflation continuera de diminuer en 2025, notamment au premier semestre en raison d'effets de base négatifs sur les prix de l'énergie, mais la baisse dans le secteur des services resterait lente.

Risques : l'élection de D. Trump fait peser un fort risque de mise en place de nouveaux droits de douanes sur les entreprises européennes. Selon nos estimations, une hausse des tarifs douaniers de 10 % conduirait à une baisse du PIB d'environ -0,5 % après un an et de -1 % après trois ans.

Prévisions

	2023	2024	2025
PIB (GA, %)	0,5	0,8	1,3
Consommation privée (GA, %)	0,8	0,8	1,1
Consommation publique (GA, %)	1,2	1,8	1,4
FBCF(GA, %)	1,1	-2,5	0,5
Exportations (GA, %)	-0,4	2,1	2,8
Importations (GA, %)	-0,7	-0,1	2,5
Commerce extérieur (contrib., %)	0,1	1,1	0,3
Inflation (%)	5,5	2,4	2,0
hors énergie et alim. non-transf. (%)	6,2	2,9	2,3

Source : Natixis



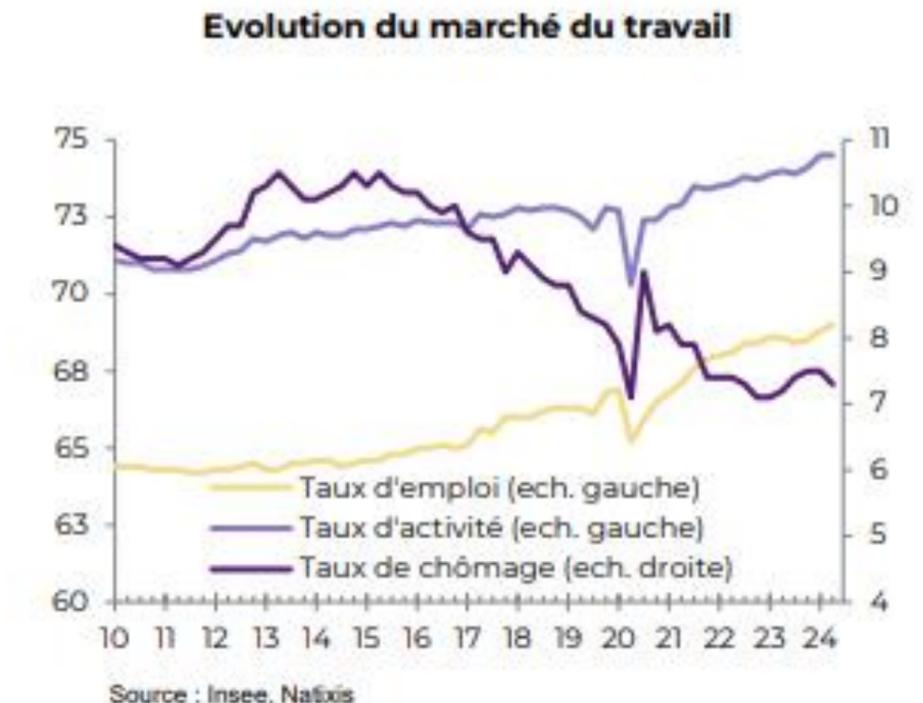
APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE

France : l'emploi privé présente des signes d'essoufflement

Après +0,3 % au T1-2024, l'emploi salarié s'est stabilisé au T2- 2024, montrant des signes d'essoufflement, en particulier dans le secteur privé. Alors que l'emploi public continue de progresser (+16k au T2-2024, après +21k au T1-2024), la dynamique de l'emploi privé s'essouffle (-25k au T3-2024 après - 28k au T2-2024), celui-ci se situant 0,3 % sous son pic de mars 2024. Les perspectives d'emploi restent dégradées dans les enquêtes de conjoncture, celles-ci s'établissant sous leur moyenne de long terme.

La croissance des salaires est stable à +2,9 % en glissement annuel au T2 2024 comme au T1-2024, avec des hausses plus marquées dans l'industrie (+3,4 %) que dans le tertiaire (+2,8 %) et la construction (+2,8 %). Comme au trimestre précédent, les salaires augmentent plus vite que les prix, permettant ainsi une amélioration du pouvoir d'achat des ménages.

Le taux de chômage a baissé de -0,2 point au T2-2024 à 7,3 % en France (hors Mayotte), mais reste au-dessus de la moyenne européenne (5,9 % en août 2024 après 5 mois à 6 %). Le taux d'activité est resté stable à 74,5 %, son plus haut niveau historique. Néanmoins, l'embellie demeure fragile dans un contexte de ralentissement de l'activité : les craintes des ménages concernant l'évolution du chômage augmentent nettement dans les enquêtes de conjoncture, tout en restant un peu inférieures à leur moyenne de long terme.



APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE

France : nouveau dérapage du déficit public en 2024

En 2023, le déficit public s'est élevé à 5,5 % du PIB, après 4,7 % en 2022 et contre 4,4 % attendus dans le projet de loi de finances. Le creusement du déficit en 2023 s'explique par trois facteurs : une faible croissance spontanée des prélèvements obligatoires après deux années exceptionnelles post-covid ; la poursuite de baisses d'impôts pour plus de 10 milliards € ; et enfin, les dépenses publiques hors mesures exceptionnelles et hors charges d'intérêts qui ont continué d'augmenter à un rythme nettement supérieur à l'inflation.

En 2024, le déficit public devrait atteindre 6,1 % (contre 4,4 % dans le PLF et 5,5 % dans le Programme de stabilité), ce qui marquerait un deuxième dérapage consécutif pour le gouvernement, ce qui est inhabituel en dehors des périodes de crise.

Le gouvernement vise un effort de redressement budgétaire de 60,6 milliards € (~2 points de PIB) en 2025 pour ramener le déficit public à 5 %. Le « cocktail budgétaire » gouvernemental comprend un effort de 41,3 milliards € de réduction des dépenses et 19,3 milliards € de hausses d'impôts avec une croissance du PIB attendue à 1,1 %.

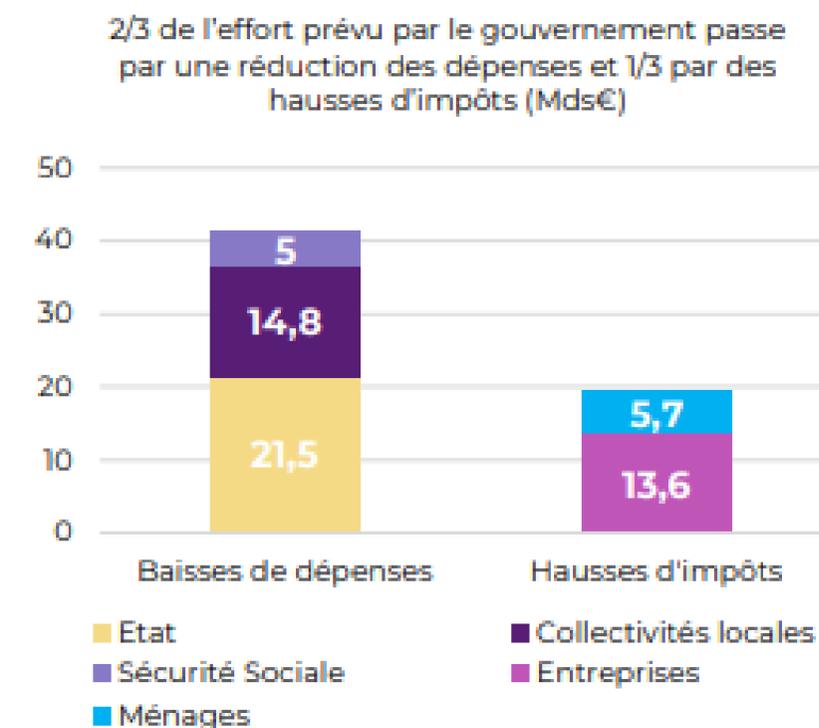
En pratique et en dépit de l'entrée de la France en procédure pour déficit excessif, l'effort de redressement budgétaire sera probablement plus lent :

- de nombreuses mesures présentées par le gouvernement manquent de détails, notamment en ce qui concerne le volet réduction des dépenses
- le projet de loi de finances est actuellement débattu à l'Assemblée nationale. Même si nous pensons que le budget sera adopté via l'article 49.3 avant la fin de l'année, le gouvernement devait accepter certaines modifications pour éviter la motion de censure.

Prévisions du gouvernement

		2023	2024f	2025f
Croissance du PIB réel	%, MA	1.1	1.1	1.1
Déficit public	% PIB	-5.5	-6.1	-5.0
Recettes publiques	% PIB	51.0	50.9	51.1
Dépenses publiques	% PIB	56.4	56.8	56.4
Dette publique	% PIB	109.9	111.9	114.7
Prélèvements obligatoires	% PIB	43.2	42.8	43.6

Source : PLF 2025, Natixis



Source : PLF 2025, Natixis

Transition et développement durable

« Sources : Communiqué de presse final de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques – CCNUCC »

COP 29

La 29ème Conférence des Parties (COP29) s'est tenue cette année à Bakou en Azerbaïdjan, du 11 au 22 novembre 2024. La Conférence des Nations Unies sur le climat COP29 s'engage à tripler le financement des pays en développement, protégeant ainsi les vies et les moyens de subsistance. avec un nouvel objectif en matière de financement pour aider les pays à protéger leurs populations et leurs économies contre les catastrophes climatiques, et partager les vastes avantages de l'essor des énergies propres

Avec un accent important mis sur le financement de l'action climatique, la COP 29 est parvenue à un accord décisif qui permettra de :

- Tripler le financement aux pays en développement, par rapport à l'objectif précédent de 100 milliards de dollars par an, à 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035.
- S'assurer des efforts de tous les acteurs pour travailler ensemble afin d'augmenter le financement aux pays en développement, à partir de sources publiques et privées, pour atteindre un montant de 1 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035.

Connu officiellement sous le nom de nouvel objectif chiffré collectif pour le financement de l'action climatique (NCQG, selon le sigle anglais), il a été adopté après deux semaines de négociations intenses et plusieurs années de travail préparatoire, dans le cadre d'un processus exigeant que toutes les nations se mettent d'accord à l'unanimité sur chaque terme de l'accord.

« Ce nouvel objectif en matière de financement est une assurance pour l'humanité, dans un contexte d'aggravation des effets climatiques qui frappent tous les pays », a déclaré Simon Stiell, Secrétaire exécutif d'ONU Climat. « Mais comme toute assurance, elle ne peut fonctionner que si les primes sont payées intégralement et à temps. »

« Il permettra de poursuivre l'essor des énergies propres, aidant tous les pays à profiter des avantages considérables qui y sont associés : plus d'emplois, une croissance plus forte, une énergie plus abordable et plus propre pour tous. »

L'Agence internationale de l'énergie prévoit que les investissements mondiaux dans le domaine de l'énergie dépasseront les 2 000 milliards de dollars pour la première fois en 2024.

Le nouvel objectif en matière de financement de la COP 29 s'appuie sur les avancées significatives de l'action climatique mondiale lors de la COP 27, qui a approuvé un Fonds historique pour les pertes et préjudices, et de la COP 28, qui a abouti à un accord mondial visant à opérer une transition rapide et équitable vers une sortie de tous les combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques, à tripler les énergies renouvelables et à renforcer la résilience aux changements climatiques.

COP 29

La COP 29 est également parvenue à un accord sur les marchés du carbone, que plusieurs des précédentes COP n'avaient pas pu finaliser. Ces accords aideront les pays à mettre en œuvre leurs plans d'action climatique plus rapidement et à moindre coût, et à progresser plus vite dans la réduction de moitié des émissions mondiales au cours de cette décennie, comme l'exige la science.

Des accords importants ont également été conclus sur la reddition de comptes sur le climat au titre de la transparence et l'adaptation, comme résumé ci-dessous.

Simon Stiell a également reconnu que l'accord conclu à Bakou ne répondait pas aux attentes de toutes les Parties et qu'il restait encore beaucoup à faire l'année prochaine sur plusieurs enjeux cruciaux.

« Aucun pays n'a obtenu tout ce qu'il voulait, et nous quittons Bakou avec une montagne de travail à accomplir », a déclaré Simon Stiell. « Les nombreux autres enjeux sur lesquels nous devons progresser ne font peut-être pas la une des journaux, mais ils sont vitaux pour des milliards de personnes. Ce n'est donc pas le moment de crier victoire, nous devons nous concentrer et redoubler d'efforts sur la route vers Belém. »

L'accord de financement conclu lors de la COP 29 intervient alors que des plans d'action climatique nationaux (les contributions déterminées au niveau national ou CDN) plus ambitieux doivent être remis par tous les pays l'année prochaine. Ces nouveaux plans doivent couvrir tous les gaz à effet de serre et tous les secteurs, afin de maintenir la limite d'un réchauffement de 1,5°C à portée de main. Durant la COP29, deux pays du G20 – le Royaume-Uni et le Brésil – ont clairement indiqué qu'ils prévoyaient d'intensifier l'action climatique dans leurs CDN 3.0, parce que c'est entièrement dans l'intérêt de leurs économies et de leurs populations.

COP 29

« Nous avons encore un long chemin à parcourir, mais ici, à Bakou, nous avons franchi une nouvelle étape importante », a déclaré Stiell. «L'Accord de Paris des Nations Unies est le canot de sauvetage de l'humanité, il n'y a rien d'autre. Alors ici à Bakou, et tous les pays représentés dans cette salle, nous allons ensemble de l'avant.»

Un résumé des autres résultats clés de la COP29 est présenté ci-dessous.

Article 6 de l'Accord de Paris

Les progrès réalisés sur les marchés du carbone constituent une autre avancée notable au cours des deux dernières semaines. Après près d'une décennie de travail, les pays se sont mis d'accord sur les derniers éléments qui définissent la manière dont les marchés du carbone fonctionneront dans le cadre de l'Accord de Paris, rendant les échanges de pays à pays et un mécanisme de crédits carbone pleinement opérationnels.

En ce qui concerne les échanges de pays à pays (Article 6.2), la décision de la COP 29 apporte des éclaircissements sur la manière dont les pays autoriseront les échanges de crédits carbone et sur le fonctionnement des registres qui en assureront le suivi. Il est désormais assuré que l'intégrité environnementale sera garantie en amont par des examens techniques dans le cadre d'un processus transparent.

Le premier jour de la COP 29, les pays se sont mis d'accord sur des normes pour un marché du carbone centralisé sous l'égide des Nations Unies (mécanisme de l'Article 6.4). C'est une bonne nouvelle pour les pays en développement, qui bénéficieront de nouveaux flux financiers. Il s'agit en particulier d'une bonne nouvelle pour les pays les moins avancés, qui recevront le soutien en matière de renforcement des capacités dont ils ont besoin pour s'implanter sur le marché.

COP 29

Ce mécanisme, connu sous le nom de Mécanisme d'attribution de crédits de l'Accord de Paris, est étayé par des vérifications obligatoires des projets sur la base de protections solides en matière d'environnement et de droits humains, y compris de sauvegardes qui garantissent qu'un projet ne peut être aller de l'avant sans l'accord explicite et éclairé des peuples autochtones. Il permet également à toute personne affectée par un projet de faire appel d'une décision ou de déposer une plainte.

Le texte approuvé sur l'Article 6.4 établit un mandat clair pour que le marché du carbone des Nations Unies s'aligne sur la science. Il charge l'organe qui met en place ce marché de tenir compte des meilleures données scientifiques disponibles dans tous les travaux à venir.

Le travail sur les marchés du carbone ne s'arrête pas à Bakou. L'organe de supervision chargé de mettre en place le nouveau mécanisme de crédits carbone s'est vu remettre par les Parties une longue liste de tâches à accomplir pour 2025 et devra continuer à leur rendre des comptes.

Transparence

La reddition de comptes sur le climat au titre de la transparence a fait de grands pas en avant à Bakou, permettant de constituer une base factuelle plus solide pour renforcer les politiques climatiques au fil du temps, et d'aider à identifier les besoins et les possibilités de financement. À ce jour, 13 Parties ont soumis leurs premiers rapports biennaux au titre de la transparence (BTR, selon le sigle anglais), que toutes les Parties doivent remettre d'ici la fin de l'année. L'Andorre, l'Azerbaïdjan, l'Union européenne, l'Allemagne, le Guyana, le Japon, le Kazakhstan, les Maldives, les Pays-Bas, le Panama, Singapour, l'Espagne et la Turquie ont ouvert la voie en matière de rapports au titre de la transparence sur le climat et ont donné un exemple à suivre. La liste des BTR reçus est continuellement mise à jour ici.

En outre, tous les points de négociation relatifs à la transparence ont été conclus avec succès lors de la COP 29, les Parties exprimant leur satisfaction quant à la finalisation en temps voulu des outils de reddition de comptes pour le cadre de transparence renforcé (ETF, selon le sigle anglais), aux formations techniques, au soutien apporté aux pays en développement pour la reddition de comptes dans le cadre de l'ETF qui a eu lieu en 2024, et au lancement réussi du processus d'examen.

Au total, 42 événements ont été organisés dans le cadre de #Together4Transparency, une initiative collaborative de la CCNUCC qui promeut la transparence climatique auprès des Parties et des entités non parties. Ces événements ont mis l'accent sur le rôle vital de la transparence dans la préparation des CDN et des trajectoires nettes zéro, ainsi que dans la reconnaissance de l'action climatique des entités non parties. Les événements comprenaient des sessions de haut niveau, des événements mandatés et des sessions de formation pour préparer les pays à leur BTR, ainsi que pour équiper les experts techniques pour le processus d'examen à venir.

COP 29

Le rôle essentiel de REDD+ (réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) a été reconnu par un engagement de 3 millions de livres sterling de la part de l'Unité forestière internationale du Royaume-Uni pour soutenir le travail d'ONU Climat pendant quatre ans. Ce financement soutiendra les activités REDD+ dans de nombreux pays, permettant au secrétariat de créer des espaces dédiés aux experts REDD+ pour qu'ils s'engagent dans un dialogue technique. Ces efforts devraient améliorer la transparence et la mise en œuvre de REDD+, conformément à l'objectif du bilan mondial d'arrêter et d'inverser la déforestation et la dégradation des forêts d'ici à 2030.

Adaptation

La COP 29 a été un moment important pour l'adaptation, avec l'obtention de plusieurs résultats clés. La décision de la COP sur les questions relatives aux pays les moins avancés (PMA) contient une disposition relative à l'établissement d'un programme de soutien à la mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation (PNA) pour les PMA. Les Parties ont longuement débattu de la deuxième évaluation quinquennale des progrès accomplis dans l'élaboration et la mise en œuvre des PNA, et poursuivront cette évaluation en juin 2025.

Un dialogue de haut niveau sur les plans nationaux d'adaptation a réuni des ministres des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, des experts financiers et des donateurs internationaux afin de répondre à l'urgence croissante de l'adaptation aux changements climatiques. Leurs discussions ont porté sur les financements innovants, le soutien technique et l'accélération des actions pour respecter l'échéance de 2025 fixée pour la soumission des PNA. L'événement s'est conclu par un appel fort à l'action pour accélérer les PNA et traduire les plans en résultats concrets.

COP 29

Le résultat concernant l'objectif mondial en matière d'adaptation trace une voie claire vers la COP 30 pour le programme de travail sur les indicateurs, en prévoyant un processus permettant aux experts de poursuivre leur travail technique avant de passer le relais aux Parties. La COP 29 a également lancé la Feuille de route de Bakou sur l'adaptation et le dialogue de haut niveau de Bakou sur l'adaptation pour améliorer la mise en œuvre du Cadre des Émirats arabes unis. Enfin, le résultat rehausse l'ambition en convenant de continuer à déployer une adaptation transformatrice à l'avenir.

La COP 29 a franchi une étape décisive pour faire entendre la voix des peuples autochtones et des communautés locales dans l'action climatique, en adoptant le Plan de travail de Bakou et en renouvelant le mandat du Groupe de facilitation (FWG, selon le sigle anglais) de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones (LCIPP, selon le sigle anglais). La décision adoptée reconnaît les progrès réalisés par le Groupe de facilitation dans la promotion de la collaboration entre les Parties, les peuples autochtones et les communautés locales, et souligne le leadership des peuples autochtones et des communautés locales dans la réponse à la crise climatique.

COP 29

Genre et changements climatiques

Les pays ont adopté une décision sur les questions de genre et les changements climatiques, prolongeant de dix ans le programme de travail renforcé de Lima relatif au genre, et réaffirmant l'importance de l'égalité des sexes et de la réalisation de progrès dans l'intégration des questions de genre dans l'ensemble de la Convention.

Ils sont également convenus d'élaborer un nouveau plan d'action en faveur de l'égalité des sexes, pour adoption lors de la COP 30, qui fixera les orientations pour une mise en œuvre concrète.

Participation de la société civile, enfants et jeunesse

Les dirigeants mondiaux présents à la COP 29 ont été rejoints par des représentants de la société civile, des acteurs infranationaux, des entreprises, des peuples autochtones, des jeunes, des organisations philanthropiques et des organisations internationales. Plus de 55 000 personnes ont participé à la COP 29 pour partager des idées et des solutions, et établir des partenariats et des coalitions.

Les décisions prises lors de la COP 29 soulignent à nouveau l'importance cruciale de donner à toutes les parties prenantes les moyens de s'engager dans l'action climatique, en particulier dans le cadre de l'Action pour l'autonomisation climatique (ACE, selon le sigle anglais). Les Parties ont rappelé l'importance d'intégrer des éléments de l'ACE dans les politiques, plans, stratégies et actions nationales en matière de changements climatiques, et ont pris note du recueil de bonnes pratiques du secrétariat pour l'intégration d'éléments de l'ACE dans les CDN.

La COP 29 a marqué une étape importante avec la création, pour la première fois, d'espaces dédiés pour assurer la participation significative des enfants au sein du Forum dirigé par les jeunes sur le climat. Quatre enfants, dont le plus jeune âgé de 10 ans seulement, ont assumé le rôle de modérateurs et d'orateurs, s'engageant directement avec les Parties et les organisations ayant le statut d'observateur. Leur participation a mis en évidence l'importance de l'inclusion et de la collaboration intergénérationnelle dans la promotion de l'action climatique.

COP 29

Parallèlement aux négociations officielles, l'espace d'action mondiale pour le climat de la COP 29 a offert aux gouvernements, aux entreprises et à la société civile une plateforme pour collaborer et présenter leurs solutions concrètes en matière de climat. Une vue d'ensemble et un résumé de celles-ci sont disponibles [ici](#).

Les Championnes de haut niveau, dans le cadre du Partenariat de Marrakech pour l'action mondiale pour le climat, ont lancé leur Annuaire de l'action climatique mondiale 2024 lors de la COP 29, montrant que l'action climatique des entités non parties, y compris les entreprises, les investisseurs, les acteurs infranationaux et la société civile, permet de progresser vers les objectifs de l'Accord de Paris, et que leur engagement est plus crucial que jamais.

L'emploi dans le bassin Brivadois en 2024

- Le taux de chômage sur le Brivadois est de 5,6% de la population active comme pour l'ensemble du département de la Haute-Loire, taux inférieur au régional 6,3 % et au national 7,1 %
- Les offres d'emploi à pourvoir sur le bassin de Brioude les 2 principaux domaines d'activité pourvoyeurs sont l'industrie (Aubrilaam, Thebault...) et l'aide à domicile, le service à la personne, la santé et l'action sociale, puis ensuite le commerce, les métiers de bouche...
- Globalement le bassin d'emploi est assez stable avec beaucoup de PME

« Source: France Travail »

Principales dispositions de la loi de finances pour 2025 relatives aux collectivités territoriales issues de la Commission Mixte Paritaire conclusive qui s'est déroulé le 31 Janvier 2025

L'effort initial de 5 milliards d'euros demandé aux collectivités est ramené à 2,2 milliards d'euros.

Le dispositif de mise en réserve des recettes est ainsi bien mis de côté et remplacé par le «Dilico» « dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales », qui doit permettre d'économiser 1 milliard d'euros à l'Etat en 2025, contre les 3 Md€ initiaux qu'avait prévu l'Etat dans son précédent dispositif. Le dispositif devrait concerner 2 099 collectivités, soit près de 4 fois plus que le premier dispositif. Les sommes devraient bien être mises en réserve à Bercy, et non pas dans un compte dédié des collectivités.

- Confirmation du gel de la TVA en 2025 et le maintien en l'état actuel du FCTVA (16,404 %), alors que le gouvernement avait prévu de baisser le taux de remboursement (14,850 %) et l'assiette des dépenses éligibles.
- La DGF, celle-ci n'est augmentée que de 150 millions d'euros, alors que le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, avait déclaré soutenir l'augmentation par l'Etat de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de 290 M€, pour compenser la hausse de la péréquation.

La hausse de la péréquation de 290 M€ au total est bien maintenue, avec 150 M€ sur la dotation de solidarité rurale (DSR) et 140 M€ sur la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU).

Du fait de la minoration de l'abondement de l'Etat, elle sera également financée par un prélèvement sur la dotation forfaitaire. Par ailleurs, le financement des 150 millions d'euros supplémentaires de DGF provient d'une minoration des crédits de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

« Considérant que l'enveloppe de DSIL est mobilisée pour des projets lourds, notamment des collectivités du bloc communal, et qu'il s'agit de la dernière année du mandat, il est avancé qu'il y aura peu d'engagements de crédits sur cette enveloppe ».

- Baisse des montant de la DSIL mais maintien de la DETR (abaissement du seuil de consultation des commissions DETR, passant de 100 000 euros à 50 000 euros).
- Le montant global du Fonds vert sera en baisse par rapport aux 2,5 milliards de la loi de finances pour 2024
- Création d'un Fonds territorial climat doté de 200 millions d'euros

- Les départements pourront relever le plafond des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) de 0,5 points durant une période transitoire de 3 ans. Aujourd'hui seuls trois départements n'ont pas atteint le plafond actuellement fixé à 4,5 % alors que ces « frais de notaires » ont reculé de 13,4 % l'an dernier après une baisse historique de plus de 33 % en 2022.

- Le taux du versement mobilité (VM) serait réévalué à 0,15 % de la masse salariale des entreprises de plus de 11 salariés. Avec cette disposition, les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) vont pouvoir recevoir environ 500 M€ supplémentaires pour les trains régionaux.
- La baisse de l'indemnisation des arrêts maladie des fonctionnaires

- C'est dans l'ensemble du texte adopté par une majorité des 14 parlementaires de la CMP qui doit être adopté sans vote préalable par l'Assemblée nationale par le recours à l'article 49.3 de la Constitution par François Bayrou. Au Sénat, sauf motion de censure, le vote du texte devrait avoir lieu le jeudi 6 février. Dans le cas d'un vote identique des deux chambres, le PLF 2025 serait ainsi définitivement adopté, avec plus d'un mois de retard sur le calendrier initial.

Analyse des équilibres financiers fondamentaux 2023

(source: <http://www.collectivites-locales.gouv.fr>)

OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	En milliers d'Euros	BRIOUDE 6851 hab (euros/hab)	Moyenne strate départementale (5000-10000 hab) - (euros/hab)
Total des produits de fonctionnement = A	8642	1261	1307
Total des charges de fonctionnement = B	7396	1080	1163
Résultat comptable = A – B = R	1246	182	144

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	En milliers d'Euros	BRIOUDE 6851 hab (euros/hab)	Moyenne strate départementale (5000-10000 hab) - (euros/hab)
Total des ressources d'investissement = C	3342	488	478
Total des emplois d'investissement = D	3075	449	505
Besoin ou capacité de financement = D – C = E	-267	-39	28
Résultat d'ensemble = R – E	1513	221	116

Analyse des équilibres financiers fondamentaux 2023

AUTOFINANCEMENT	En milliers d'Euros	BRIOUDE 6851 hab (euros/hab)	Moyenne strate départementale (5000-10000 hab) - (euros/hab)
Excédent brut de fonctionnement	1851	270	224
Capacité d'autofinancement = CAF	1533	224	210
CAF nette du remboursement en capital des emprunts	630	92	129

ENDETTEMENT	En milliers d'Euros	BRIOUDE 6851 hab (euros/hab)	Moyenne strate départementale (5000-10000 hab) - (euros/hab)
Encours total de la dette au 31 décembre N	12 672	1850	767
Annuité de la dette	1221	178	100

Elément de fiscalité directe locale 2023

Bases nettes imposées au profit de la commune	En milliers d'Euros	BRIOUDE 6851 hab (euros/hab)	Moyenne strate départementale (5000-10000 hab) - (euros/hab)
Taxe d'habitation (résidence secondaires et logements vacants)	1 725	252	191
Taxe foncière sur les propriétés bâties	11 389	1 662	1 377
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	57	8	20

Produits des impôts locaux	En milliers d'Euros	BRIOUDE 6851 hab (euros/hab)	Moyenne strate départementale (5000-10000 hab) - (euros/hab)
Taxe d'habitation (résidence secondaires et logements vacants)	227	33	31
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4 261	622	526
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	48	7	10

Ville de Brioude	2020	2021	2022	2023	2024 Prévision
Dépenses réelles de fonctionnement	5 739 254,80 €	5 928 894,04 €	6 373 212,19 €	7 034 283,91 €	7 108 923,55 €
Recettes réelles de fonctionnement	8 033 661,94 €	7 873 304,63 €	8 304 325,55 €	8 569 731,44 €	8 769 372,13 €
Excédent Brut d'Exploitation	2 294 407,14 €	1 944 410,59 €	1 931 113,36 €	1 535 447,53 €	1 660 448,58 €
Chap 66 - Charges financières	279 263,64 €	257 057,63 €	259 364,88 €	318 583,51 €	310 484,40 €
Chap 76 - Produits financiers	- €	- €	- €	- €	110,60 €
CAF Brute (hors exceptionnel)	2 015 143,50 €	1 687 352,96 €	1 671 748,48 €	1 216 864,02 €	1 349 964,18 €
Chap 67 - Charges exceptionnelles	23 904,00 €	6 520,63 €	36,00 €	- €	624,00 €
Chap 77 - Produits exceptionnels	268 997,19 €	35 221,12 €	71 551,15 €	3 263,90 €	62 570,77 €
CAF Brute (y compris exceptionnel)	2 260 236,69 €	1 716 053,45 €	1 743 263,63 €	1 220 127,92 €	1 411 910,95 €
Remboursement du capital	882 056,93 €	854 407,75 €	880 178,98 €	902 324,28 €	938 789,42 €
CAF disponible pour l'investissement courant	1 378 179,76 €	861 645,70 €	863 084,65 €	317 803,64 €	473 121,53 €
EBE en % RRF	28,56%	24,70%	23,25%	17,92%	18,93%
Epargne nette en % RRF	17,16%	10,94%	10,39%	3,71%	5,40%

Encours de dette au 31/12	11 798 989,70 €	10 944 581,95 €	10 814 702,97 €	10 662 378,69 €	10 473 589,27 €
Capacité dynamique de désendettement (ans)	5,2	6,4	6,2	8,7	7,4

Excédent brut d'exploitation (EBE) = Produits de gestion courantes - charges de gestion courante

Produits de gestion courante = Atténuation de charges + Produits des services + Impôts et taxes + Dotations et participations + Autres produits de gestion courante

Charges de gestion courante = Charges à caractère général + Charges de personnel + autres charges de gestion courante + Atténuation de produits

L'EBE rend compte de la capacité à dégager un excédent au terme de l'exercice courant

Capacité d'autofinancement brute (ou épargne brute) = excédent brut de gestion - charges financières et exceptionnelles + produits financiers et exceptionnels

Capacité d'autofinancement nette (ou épargne nette) = capacité d'autofinancement brute - remboursement du capital de la dette

La CAF nette démontre la capacité à autofinancer ses dépenses d'équipement une fois la dette remboursée

La capacité dynamique de désendettement permet d'apprécier le poids de la dette dans le financement de la commune et sa capacité à rembourser ses emprunts de manière anticipée pour réinvestir, Elle s'exprime en nombre d'année nécessaire pour le remboursement de sa dette si la commune y consacrait l'ingratitude de sa CAF brute

COMPOSITION DE LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL

Capital Restant Dû au 31 Décembre 2024:	10.473.589,27 €
Montant global emprunté (depuis 23/11/2004):	20.088.000,00 €

35 emprunts:

dont 25 taux fixes

dont 7 taux révisables

dont 3 taux variables

13 Caisse d'Epargne Auvergne Limousin

10 Crédit Agricole Loire-Haute-Loire

3 Caisse des Dépôts et Consignation

3 Dexia

4 Crédit Mutuel

1 Banque Postale

1 Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

Durée moyenne: 21,98 ans

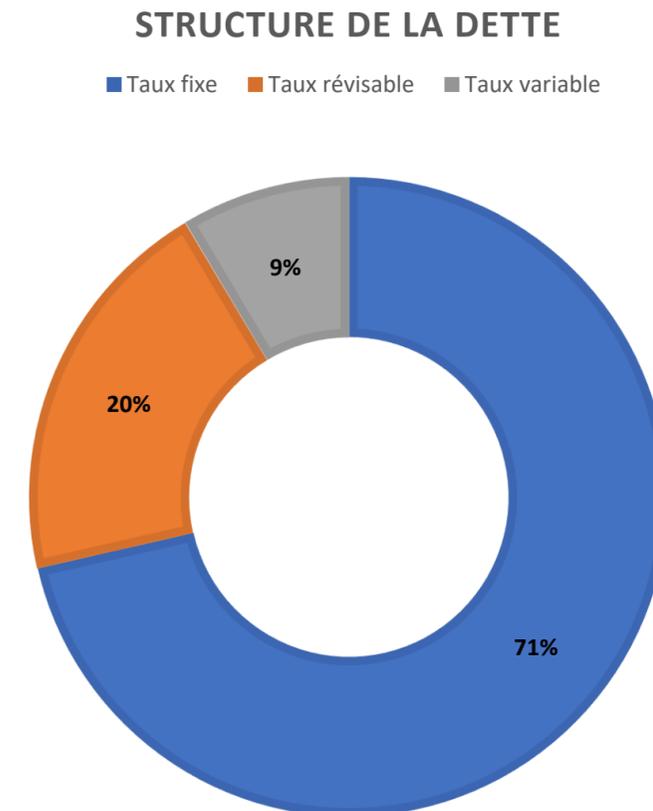
Taux moyen: 3,59 %

4 avec un remboursement annuel

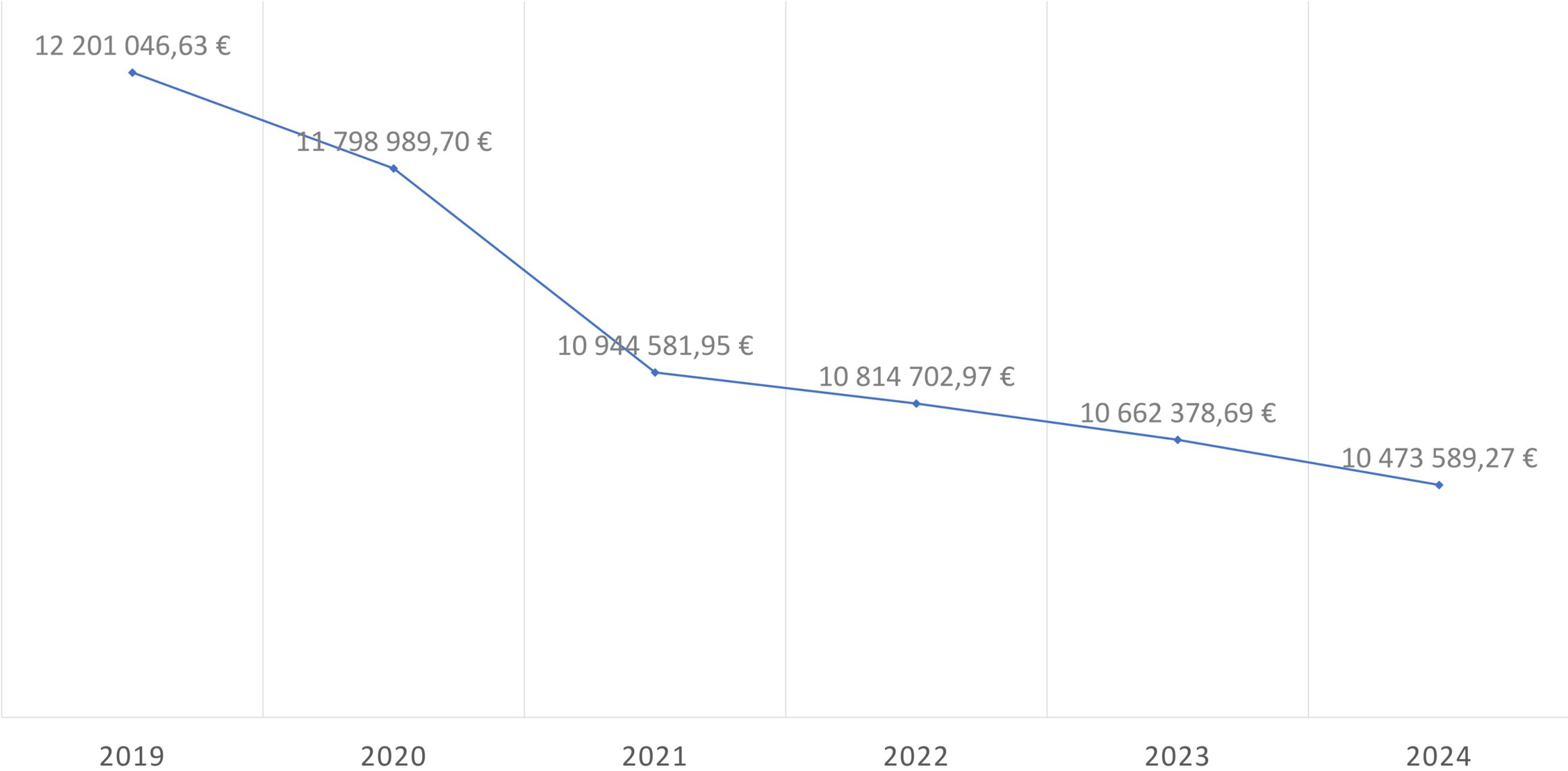
31 avec un remboursement trimestriel

Emprunt le plus ancien: 23/11/2004 (extinction 23/11/2029)

Emprunt le plus récent: 01/01/2025 (extinction 01/07/2044)



Dettes (capital restant dû)



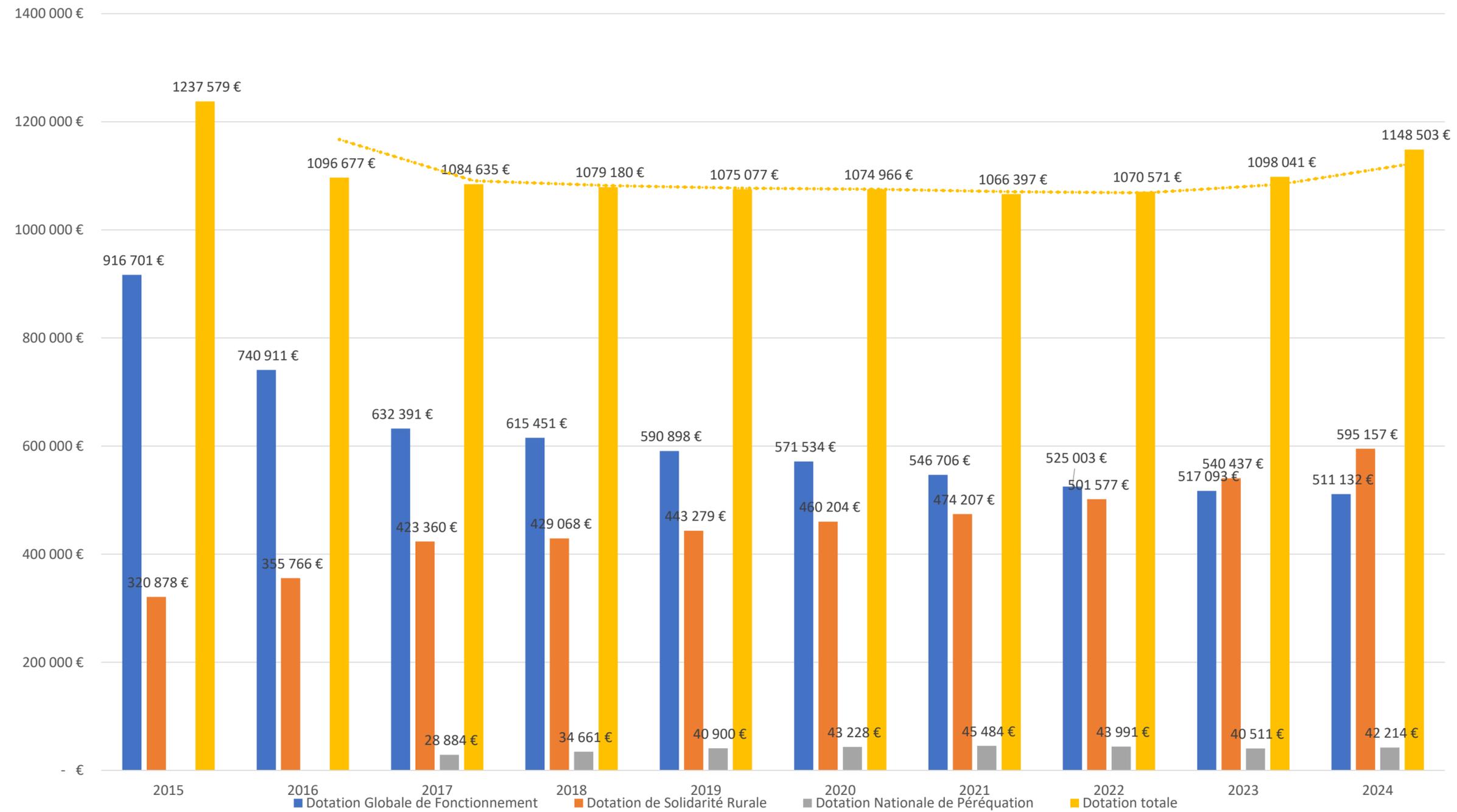
EVOLUTION DES BASES, TAUX ET PRODUITS

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taxe d'Habitation						
Bases	10 505 780,00 €	10 730 391,00 €	1 160 481,00 €	1 263 653,00 €	1 352 445,00 €	1 271 470,00 €
Taux	13,16%	13,16%	13,16%	13,16%	13,16%	13,16%
Produit	1 382 560,65 €	1 412 119,46 €	152 719,30 €	166 296,73 €	177 981,76 €	167 325,45 €
Lissage	- 455,00 €	- 390,00 €	- 115,00 €	- 92,00 €	- 69,00 €	- 86,00 €
Taxe d'Habit. Loc. vacants						
Bases	183 976,00 €	186 717,00 €	222 683,00 €	250 279,00 €	372 900,00 €	590 776,00 €
Taux	13,16%	13,16%	13,16%	13,16%	13,16%	13,16%
Produit	24 211,24 €	24 571,96 €	29 305,08 €	32 936,72 €	49 073,64 €	77 746,12 €
Taxe Foncière Bâti						
Bases	10 690 903,00 €	10 874 027,00 €	10 400 068,00 €	10 782 242,00 €	11 389 359,00 €	11 892 199,00 €
Taux	24,00%	24,00%	45,90%	45,90%	45,90%	45,90%
Produit	2 565 816,72 €	2 609 766,48 €	4 773 631,21 €	4 949 049,08 €	5 248 371,00 €	5 458 519,34 €
Lissage	1 582,00 €	942,00 €	25 055,00 €	23 136,00 €	20 655,00 €	12 742,00 €
Taxe Foncière Non-Bâti						
Bases	53 197,00 €	53 367,00 €	52 353,00 €	53 847,00 €	57 173,00 €	59 993,00 €
Taux	84,58%	84,58%	84,58%	84,58%	84,58%	84,58%
Produit	44 994,02 €	45 137,81 €	44 280,17 €	45 543,79 €	48 356,92 €	50 742,08 €
Sous-Total	4 019 164,63 €	4 092 537,70 €	5 024 990,76 €	5 216 962,32 €	5 544 438,33 €	5 766 988,99 €
Compensation TP						
Allocat. Compens.	216 516,00 €	224 542,00 €	216 889,00 €	241 156,00 €	266 083,00 €	311 050,00 €
Contribution au coeff correcteur			- 894 222,00 €	- 933 819,00 €	- 987 856,00 €	- 1 035 984,00 €
TOTAL	4 235 680,63 €	4 317 079,70 €	4 347 657,76 €	4 524 299,32 €	4 822 665,33 €	5 042 054,99 €
<i>Evolution</i>	<i>0,63%</i>	<i>1,89%</i>	<i>0,70%</i>	<i>3,90%</i>	<i>6,19%</i>	<i>10,27%</i>

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taxe Foncière Bâti	24,68%	24,68%	24,68%	24,00%	24,00%	45,9% (*)	45,9% (*)	45,9% (*)	45,9% (*)
Taxe Foncière Non Bâti	84,58%	84,58%	84,58%	84,58%	84,58%	84,58%	84,58%	84,58%	84,58%
Taxe d'Habitation	13,16%	13,16%	13,16%	13,16%					

(*) suite à la réforme de la Taxe d'Habitation, le montant de la Taxe Foncière Bâti départementale est transféré en compensation de la suppression de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales.

ÉVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ETAT

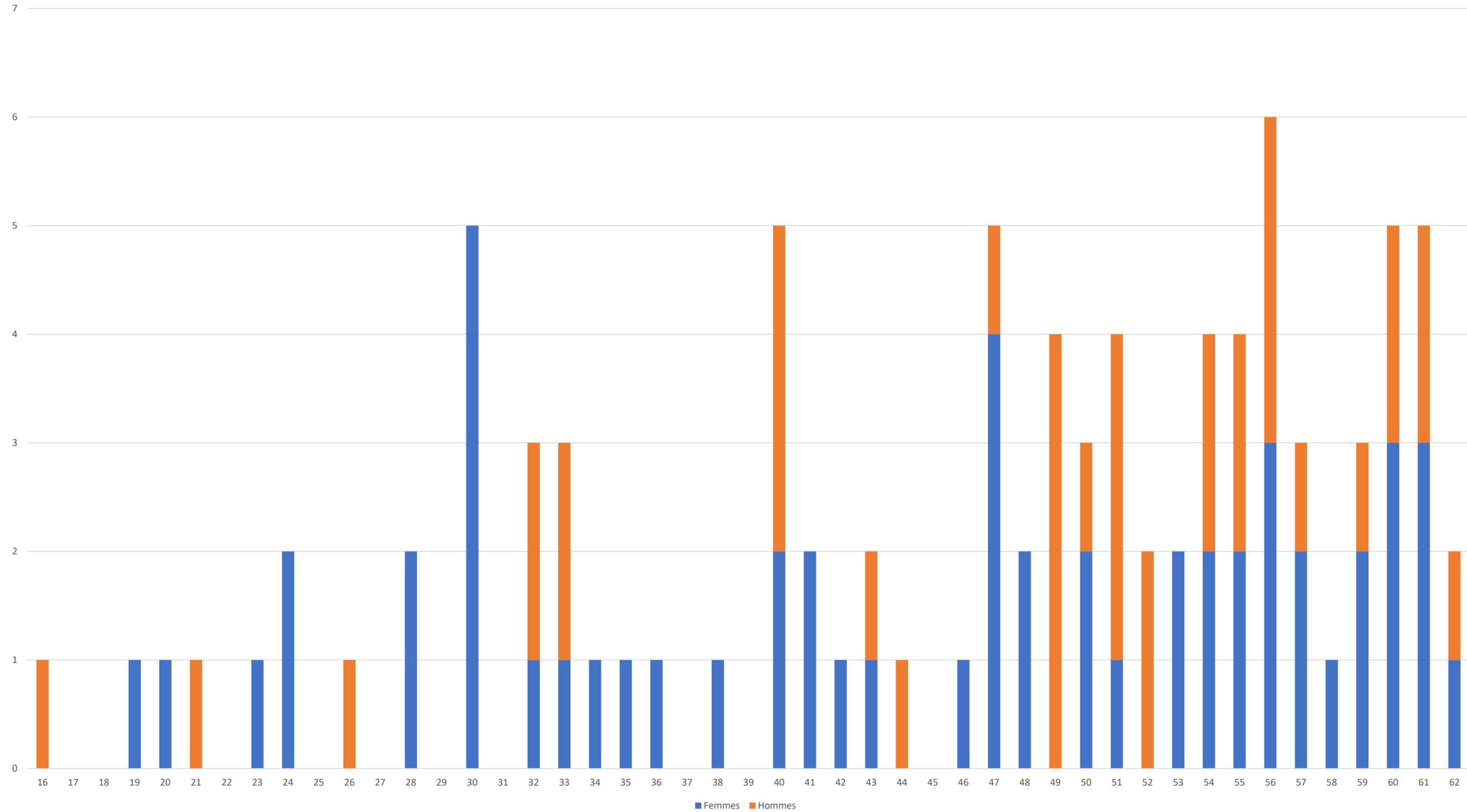


LES RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2024 (31/12/2023)

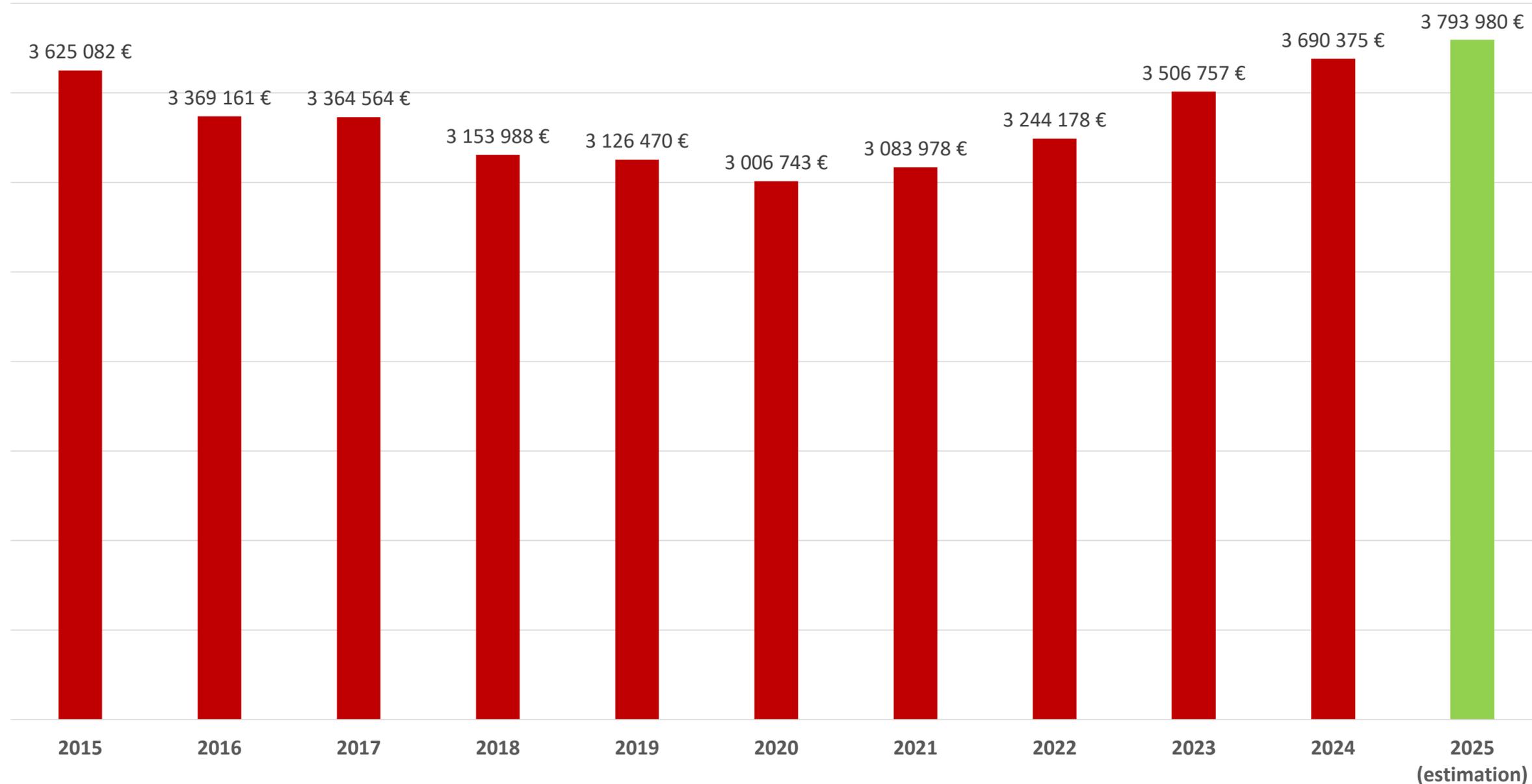
Catégorie	Femmes	Hommes	Total	%
Catégorie A	3 (3)	4 (3)	7 (6)	8 % (7%)
Catégorie B	7 (6)	4 (4)	11 (10)	12 % (12%)
Catégorie C	34 (32)	26 (26)	60 (58)	65 % (72%)
Emploi hors catégorie	11 (2)	3 (5)	14 (7)	15 % (9%)
Total	55 (43)	37 (38)	92 (81)	100 %
	60 % (53%)	40 % (47%)		
Statut	Femmes	Hommes	Total	%
Titulaires	44 (41)	34 (33)	78 (74)	85 % (91%)
Contractuel(le)(s)	11 (2)	2 (3)	13 (5)	14 % (6%)
Apprenti(e)(s)	0	1 (2)	1 (2)	1 % (3%)
Total	55 (43)	37 (38)	92 (81)	100 %

PYRAMIDE DES AGES

Pyramide des âges au 01/01/2025



EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE



L'augmentation de la masse salariale s'explique par:

- les revalorisations de +1,5% du point d'indice et +5 points d'indice majoré intervenues le 1^{er} juillet 2023 puis le 1^{er} janvier 2024
- l'effet du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) et de la revalorisation du SMIC pour un total d'environ +2%
- le versement de la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat (décret du 31 oct 2023) versée en décembre 2023 et janvier 2024
- l'augmentation de l'assurance du personnel et des cotisations
- les recrutements effectués dans le 2 groupes scolaires à la rentrée 2024 pour limiter le recours à l'intérim

Augmentation massive des cotisations employeurs des collectivités pour 2025 et les années suivantes

Le gouvernement a publié, le 31 janvier 2025 au JO, le décret instaurant une augmentation progressive du taux de cotisation vieillesse de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL). Le décret fixe le taux de la cotisation d'assurance vieillesse applicable aux rémunérations versées aux fonctionnaires territoriaux et hospitaliers à 34,36 % en 2025, contre 31,65 % en 2024. Il doit augmenter progressivement les années suivantes:

- au 1^{er} janvier 2025 passage de 31,65 % à 34,65 %
- au 1^{er} janvier 2026 passage de 34,65 % à 37,65 %
- au 1^{er} janvier 2027 passage de 37,65 % à 40,65 %
- au 1^{er} janvier 2028 passage de 40,65 % à 43,65 %

LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

L'instabilité dans laquelle a basculé notre pays fait peser sur la France, le risque d'une crise économique aux conséquences sociales dramatiques.

D'ores et déjà en France, des projets d'investissements sont gelés, les intentions d'embauches sont révisées, les défaillances d'entreprises de toutes tailles se multiplient au point d'atteindre un niveau inconnu depuis longtemps.

Les conséquences d'une instabilité prolongée, pour notre société, sa cohésion, les femmes et les hommes qui la composent, sont graves.

Nous sommes confrontés à une situation budgétaire et à des mutations sans précédent, qu'elles soient technologiques, géostratégiques, démographiques ou climatiques.

La préparation du budget 2025 de la ville de Brioude comme celui de l'ensemble des communes se construit dans des conditions extrêmement complexes compte tenu des nombreuses zones d'ombre qui planent sur la France et ses finances. L'élaboration et l'examen de loi de finances qui sont en cours au Parlement entraînent de nombreuses incertitudes sur les contraintes budgétaires, le montant des dotations et donc les marges de manœuvre des collectivités locales.

L'instabilité politique et l'absence de majorité absolue à l'Assemblée nationale rendent les mesures du projet de loi de finances imprévisibles, compliquant les projections budgétaires des collectivités et donc de notre Ville.

L'élaboration du budget 2025 traduit les priorités et les ambitions de la Municipalité pour construire la ville de demain.

Alors que la Ville de Brioude a dû faire face, à une succession de crises depuis 2020 (COVID, guerre en Ukraine, inflation, instabilité politique suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale,...), l'équipe municipale poursuit le programme sur lequel elle a été élue, tout en continuant à réduire la dette de la Ville (- 14,16 %) et sans augmenter les taux d'imposition locaux. Le budget primitif (BP) 2025 poursuivra une gestion rigoureuse menée depuis 30 ans.

Notre budget 2025 sera établi dans un contexte particulièrement contraint de raréfaction de l'argent public et la nécessité d'assurer un équilibre entre nos dépenses incompressibles et nos choix politiques.

Nous continuerons en 2025 à porter nos efforts tout particulièrement sur un service public de qualité pour tous les habitants : l'éducation, la santé, la sécurité, les personnes vulnérables, le cadre de vie

Brioude doit continuer à rayonner et à proposer une offre diversifiée pour la culture, le sport, l'animation de la ville

Acteurs majeurs du lien social, les associations verront leurs subventions et moyens mis à disposition préservés dans un contexte difficile.

La gestion saine de ses finances permet à la Ville de poursuivre la conduite de ses projets visant à améliorer la qualité de vie des Brivadois, notamment la réalisation d'équipements structurants, facteurs d'attractivité et de dynamisme économique et touristique.

L'épargne et l'autofinancement préservés permettent de dégager les moyens nécessaires pour investir toujours plus et toujours mieux.

Notre volonté politique est d'agir malgré le contexte de réduction des marges de manœuvre financières en dégageant un excédent du budget de fonctionnement afin d'autofinancer une partie de nos investissements.

Notre ville poursuivra sa mutation pour s'adapter aux changements climatiques et verra se réaliser des projets à travers toute la ville.

L'objectif est de poursuivre ces efforts afin d'intégrer la dimension écologique dans chaque action et projet municipal avec notamment :

- la préservation de nos bâtiments communaux par la rénovation thermique, permettant une amélioration des performances du bâti,
- la poursuite d'un Plan Eclairage décliné sur la commune visant à optimiser la consommation énergétique (passage aux LED),
- l'extinction nocturne dans certains quartiers,
- la création de pistes cyclables sécurisées,
- la poursuite du développement de l'alimentation bio dans les écoles...

Brioude, Ville mobilisée pour la santé

- Le territoire de santé est maillé avec une offre de soins hospitalière et médico-sociale, mais aussi libérale, coordonnée grâce à la CPTS (Communauté Hospitalière de Territoire de Santé) mise en place avec l'accompagnement de la collectivité.
- Les liens entre les acteurs libéraux et les acteurs hospitaliers s'étoffent et se resserrent, avec la Maison Médicale de Garde située au CHB, des formations et événements communs.
- De nouveaux praticiens sont arrivés pour exercer sur le territoire en cabinet de soins primaires en chirurgie dentaire, médecine générale, pédiatrie et aussi en cabinet hospitalier en médecine spécialisée de rhumatologie, hépato-gastro-entérologie, oncologie...
- La santé mentale des adolescents est une préoccupation majeure, pour laquelle la Maison des Ados et bientôt un PAEJ (Point d'Accueil et d'Ecoute des Jeunes) est mise en place en lien entre le CH Spécialisé Sainte-Marie et la collectivité.
- Les locaux professionnels, l'hébergement des remplaçants et stagiaires, les terrains de stage des étudiants en santé puis Internes et ensuite Docteurs Juniors permettent de faire connaître le territoire et motiver à l'installation.
- Le Contrat Local de Santé signé en décembre 2024 permettra par la mise en œuvre de ses fiches actions, d'agir efficacement sur la santé mentale, l'hygiène de vie, les maladies chroniques, la santé-environnement et l'accès aux soins.

Brioude, Ville partenaire de l'éducation au quotidien

I/ nos réalisations en 2024 :

1- Rénovation des cours de l'école Jules Ferry :

- végétalisation et désimperméabilisation des sols,
- installation de structures de jeux en bois et de mobilier extérieur,
- création d'un théâtre de verdure dans l'éco-cour,

2- Mise en place d'un service de restauration autonome (self) dans nos 2 écoles :

- plus d'autonomie et de sens des responsabilités pour les élèves,
- meilleure gestion des déchets et de la lutte contre le gaspillage,
- apaisement du temps du repas (moins de bruit, moins d'agitation) pour plus de sérénité pour les élèves et leurs encadrants,

3 -Mise en route de l'ENT (Environnement Numérique de Travail) par nos 2 écoles (financement Mairie):

- facilitation des interactions entre les enseignants, les élèves, les parents et la Mairie,
- apport d'outils pour le suivi des cours et des notes, la communication et l'accès à des ressources pédagogiques.

II/ nos actions sur 2025 :

Mise en œuvre de groupes de travail collégiaux sur les thématiques décrites ci-dessous :

1- l'avenir de nos écoles publiques : réflexion pour une évolution positive de notre fonctionnement et une collaboration efficace entre tous les acteurs de l'Education,

2- l'aménagement des cours de l'école La Borie Darles : végétalisation et espaces ludo-éducatifs,

3- le dispositif «cantine à 1 Euro » : objectif d'assurer à chaque enfant une alimentation saine et équilibrée.

Par ailleurs nous continuons notre soutien financier et logistique pour les actions culturelles, sportives et environnementales proposées aux élèves au fil de l'année scolaire.

Brioude, Ville sportive

Riche d'un tissu associatif engagé et « Terre de champions », la ville de Brioude développe et encourage la pratique du sport tant les enjeux qui y sont liés sont multiples et concernent différents champs d'action. Qu'ils soient éducatifs, ludiques, sociaux, mais aussi de santé et de bien-être, les objectifs liés à la pratique d'une activité physique et sportive sont nombreux et les publics concernés sont variés.

Le sport est donc au cœur des politiques publiques que la Ville de Brioude mène au quotidien :

- Encourager la pratique sportive pour le plus grand nombre : le « Sport pour tous »
- Inciter les clubs locaux à organiser des événements sportifs tout public.
- Poursuivre le programme d'entretien et d'amélioration des équipements sportifs existants
- Soutenir les clubs sportifs locaux à maintenir et à développer la richesse de l'offre sportive par des aides directes (subventions de fonctionnement et d'encadrement et/ou subventions spécifiques pour l'organisation de manifestations sportives) et par des aides indirectes (mise à disposition gratuite d'équipements sportifs communaux, aide logistique). Les infrastructures, ainsi que les moyens humains et financiers mis en œuvre soutiennent, favorisent et optimisent le développement des pratiques sportives.

Brioude, Ville solidaire et fraternelle

Forte d'un tissu associatif solidaire dense et d'établissements adaptés de qualité, de nombreuses personnes travaillent au quotidien pour proposer un maximum de bien-être aux Brivadois.

Pour ce faire, la ville de Brioude développe et soutient :

- Un réseau de navette: le Brivabus pour faciliter les déplacements en ville des Brivadois sans moyen de locomotion. Force est de constater que cet outil a été bien adopté quand on voit un nombre d'utilisateurs de plus en plus important.
- Un plan Vélo qui se déploie avec la requalification des boulevards.
- Une mise en accessibilité de l'aménagement urbain qui accroît l'autonomie de chacun et favorise ainsi l'intégration sociale des personnes en situation de handicap.
- Une amélioration de l'habitat avec la démolition d'une barre de HLM qui sera remplacée par des logements individuels.
- Un soutien accru aux associations caritatives
- Via le CCAS: un soutien aux foyers en précarité (augmentation significative des seuils de prise en charge pour les soutiens financiers), des aides à destination des jeunes (aide à l'inscription aux associations, aide au permis de conduire), un soutien au « bien vieillir » (vente d'un terrain à une société foncière « Monsenior » pour la réalisation de 3 maisons individuelles destinées à l'activité d'accueil familial, service des visiteuses à domicile pour les personnes isolées)

Brioude, Ville qui se modernise

Continuer à œuvrer au bien être des Brivadois et à l'attractivité de notre ville, notre volonté est de poursuivre le développement de Brioude pour en faire une ville agréable à vivre. Aussi il est primordial de continuer les aménagements et la mise en valeur de notre ville avec une logique de développement durable qui doit être intégré dans tous les projets d'urbanisme, d'aménagements des espaces publics, de qualité et de quantité pour la distribution de l'eau potable et de nos rejets en milieu naturel avec une attention particulière pour le centre ville afin d'y maintenir une bonne activité:

- terminer l'aménagement des boulevards en respectant le partage entre les déplacements doux, la végétalisation, la désimperméabilisation, et la circulation automobile
- créer un lotissement communal, aider à la construction de résidences seniors et de logements sociaux
- poursuivre la reconquête des logements vacants et insalubres avec l'appui de l'opération ANAH RU
- étudier la faisabilité sur des ilots d'immeubles appartenant à la commune
- aménager la place Paradis et de ses espaces
- avec la création de l'aire de camping car aménager 30 à 40 places de stationnement supplémentaires au parking centre ville
- prolongement du programme passage en leds
- installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et leur rénovation pour des économies d'énergie
- en partenariat avec le SGEB continuer la sécurisation et la qualité de l'eau potable distribuée
- travailler à l'amélioration de nos rejets d'eaux usées en milieu naturel

Brioude , la Culture Pour Tous:

- . Malgré la crise Covid, la crise énergétique, maintien du soutien financier et logistique pour nos partenaires culturelles
- . Des évènements culturels d'envergure chaque année: Exposition d'Art au Doyenné, la biennale de l'Aquarelle, la biennale de la Photo,
- . Un accès facilité à la culture pour les jeunes en partenariat avec les équipements et une politique tarifaire volontariste
- . Des scolaires Brivadois toujours associés aux évènements culturels et de plus en plus nombreux à la Microfolie
- . Une Salle de spectacle avec un équipement amélioré chaque année pour mieux accueillir les spectateurs et les artistes
- . un Soutien à la création artistique et au spectacle vivant avec l'accueil d'artistes en résidence

.

Brioude, Ville dynamique:

- Maintenir le lien avec les citoyens: leitmotiv de la communication de la Ville
- Élus de proximité, nous souhaitons informer efficacement la population sur l'ensemble des actions de la commune:
 - Site Internet de la Commune
 - Réseaux sociaux
 - Bulletin Municipal "Brioude Mag"
 - « Menu à Brioude »
 - Conférences de presse
 - Réunions Publiques
 - Réunions de quartiers
 - Permanences hebdomadaires des élus
 - Panneaux d'affichage numériques
 - Application Mobile : en réflexion
- En combinant ces différentes approches, la Ville axe sa communication dans des messages clairs et accessibles en temps réel sur ses actions, ses projets et événements à venir, garantissant le lien permanent avec les Brivadois tout en maîtrisant le budget et l'utilisation d'outils respectueux de l'environnement.

Brioude , Ville animée:

- Les animations organisées tout au long de l'année par la ville de Brioude permettent de fédérer et de réunir les Brivadois et les visiteurs autour des évènements gratuits et de créer du lien social.
- La création de nouveaux évènements collectifs cette année 2025 (le comice agricole et le salon du tatouage) permettent à différentes communautés de se rencontrer et partager des expériences.
- Une animation grand public génère également un impact économique et une attractivité de notre cité, importante et nécessaire aux commerçants.

PLAN PLURI-ANNUEL
D'INVESTISSEMENT
2025 – 2026 – 2027

Budget Principal	Opération	Coût	2025	2026	2027
908	Site Jean-Pradier (médiathèque municipale, locaux associatifs,...) -Etude	200 000 €	0 €	50 000 €	150 000 €
9011	Hôtel de Ville (mise aux normes et rénovation énergétique)	250 000 €	50 000 €	100 000 €	100 000 €
9051	Groupes scolaires (raccordement chaufferie)	100 000 €	50 000 €	50 000 €	0 €
9071	Photovoltaïque	300 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
919	Bâtiments	450 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
920	Halle aux Grains	30 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
949	Basilique	750 000 €	150 000 €	500 000 €	100 000 €
958	Maison du Saumon	150 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
961	Ecoles	150 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
969	Pont de Bois	60 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
989	Doyenné	60 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
		2 500 000,00 €	650 000,00 €	1 100 000,00 €	750 000,00 €

Budget Principal	Opération	Coût	2025	2026	2027
927	Voiries	150 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
930	Aménagement places et rues centre ville	150 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
933	Eclairage public	375 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €
981	Extension parking Centre historique	200 000 €	200 000 €	0 €	0 €
9025	Lotissement Vernadat / Future Gendarmerie	110 000 €	0 €	100 000 €	10 000 €
9044	Gestion eaux pluviales	150 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
9048	Boulevards Devins et Vercingétorix	1 000 000 €	800 000 €	200 000 €	0 €
9056	Requalification et aménagement paysager des Esplanades	150 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
	Réaménagement de la Place Paradis	800 000 €	100 000 €	350 000 €	350 000 €
		3 085 000,00 €	1 425 000 €	975 000,00 €	685 000,00 €

Budget Principal	Opération	Coût	2025	2026	2027
9049	Aménagement du parc de la Visitation	150 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
9047	Végétalisation et aménagement paysager	150 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
912	Matériel de transport	75 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
9008	Reprises de voiries et trottoirs	45 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
905	Réserve foncière	60 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
907	Préemptions urbaines	60 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
910	Acquisitions matériel et mobilier	600 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
204	Subventions d'équipement versées (façades, reconquête habitat vacant,...)	270 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €
		1 410 000,00 €	470 000,00 €	470 000,00 €	470 000,00 €
	TOTAL (Budget Principal)	6 995 000,00 €	2 545 000,00 €	2 545 000,00 €	1 905 000,00 €

Assainissement	Opération	Coût	2025	2026	2027
	Boulevards Devins et Vercingétorix	250 000 €	250 000 €		
	Mise en place d'un diagnostic permanent et équipement de plusieurs déversoirs d'orage (DO)	390 000 €	390 000 €		
	Suppression des rejets directs au milieu naturel (St-Ferreol)	450 000 €	200 000 €	250 000 €	
	Suppression des apports d'eaux claires	200 000 €	100 000 €	100 000 €	
	Mise au norme capacité STEP	550 000 €	50 000 €	500 000 €	
	Renouvellement matériels divers STEP	100 000 €	50 000 €	50 000 €	
	Reprise des désordres de la STEP	700 000 €	700 000 €		
	Travaux neufs	60 000 €	30 000 €	30 000 €	
	TOTAL (Assainissement)	2 700 000,00 €	1 770 000,00 €	930 000,00 €	
	TOTAL GENERAL (Budget Principal + Budgets Annexes)	9 695 000,00 €	4 315 000,00 €	3 475 000,00 €	1 905 000,00 €